

Utiliser le DPI Osiris | introduction pour personnel administratif

3 heures et 30 minutes

OSI019



Objectifs pédagogiques

Niveau : Acquérir les fondamentaux du dossier de soins du DPI Osiris

- Organiser le dossier de soin du patient / résident / usager à l'aide du DPI Osiris
- Tracer les actions dans le dossier du patient / résident / usager
- Produire et consulter l'information pour une prise en soin de qualité grâce au DPI Osiris



Public(s)

Professionnels soignants : Secrétaires du bureau des entrées, Direction, secrétaires médicales



Pré-requis

Connaissance informatique -clavier, souris - conseillée



Modalités pédagogiques

En présentiel

Pratique intensive (travaux pratiques)
alternance théorie et pratique



Moyens et supports pédagogiques

1 support par apprenant



Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation en cours et en fin de formation

Cette formation ne fait l'objet d'un contrôle des acquis

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification



Formateur

Expert DPI Osiris



Programme

Naviguer dans le Dossier Patient / Résident / Usager

Généralités

- Se connecter au DPI Osiris
- Se déconnecter
- Verrouiller sa session
- Paramétrer son imprimante

Gérer le dossier patient / résident / usager

- Localiser un patient / résident / usager
- Rechercher un patient / résident / usager et ses informations administratives
- Sortir des listes de patient / résident / usager
- Ouverture d'un dossier patient / résident / usager
- Comprendre la notion d'identité de patient (identitovigilance)
- Consulter les données administratives d'un patient / résident / usager
- Imprimer des documents : Bon de transport, fiche administrative, attestation d'hospitalisation

Utiliser la messagerie

- Envoyer un message à un destinataire
- Envoyer un message à plusieurs destinataires
- Répondre à un message
- Ajouter un accusé de réception

Formation adaptée aux besoins de l'établissement :

Le contenu proposé par le SIB est adapté en fonction de besoins de l'établissement.

Les règles d'usage et consignes propres à chaque établissement/service sont proposés par les référents de l'établissement, puis intégrés au programme de formation.

Le programme complet est ensuite validé par les instances compétentes de l'établissement. Le programme complet est ensuite validé par les instances compétentes de l'établissement.

